



PRIYANKA SHINDE

Juriste

Tél. +33 (0)1 40 55 51 00

Fax +33 (0)1 40 55 51 05

pshinde@derainsgharavi.com

NATIONALITÉ : **Singapourienne**
LANGUES : **Anglais, français, hindi et marathi**
BARREAU : **Singapour**
BUREAU : **Paris**

Priyanka est une juriste du cabinet Derains & Gharavi spécialisée en arbitrage commercial et arbitrage d'investissement. Elle est intervenue dans des procédures arbitrales régies par les règlements du CIRDI, du SCIA, de la CCI et du SIAC. Ses domaines de compétence couvrent une gamme de secteurs comprenant la construction, l'industrie du gaz et du pétrole, les énergies renouvelables, l'insolvabilité et les litiges maritimes.

Priyanka est titulaire d'un LL.M en Règlement des Différends Internationaux de l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement et de la Faculté de Droit de l'Université de Genève ainsi que d'un LLB de l'Université Nationale de Singapour.

Priyanka est membre du Barreau de Singapour.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Depuis juillet 2024 : Juriste, Derains & Gharavi (Paris)
Juin - déc. 2023 : Stagiaire, Hanotiau & van den Berg (Bruxelles)
Oct. 2021 - avril 2022 : Stagiaire, Département Arbitrage International, Lalive (Genève)
Mai 2018 - déc. 2019 : Collaboratrice, Asia Ascent Law Corporation (Singapour)

FORMATION

2022 LL.M. en Règlement des Différends Internationaux (MIDS) de l'Institut de Hautes Études Internationales et du Développement (IHEID) et de la Faculté de Droit de l'Université de Genève
Mémoire : *"Legitimate Expectations under the ECT: An Assessment of the Modernisation Proposals"*
2018 LLB (avec mention), Université Nationale de Singapour